



vous informer

Attention les yeux

■ Passeport santé



santé
famille
retraite
services

www.msa.fr

L'essentiel & plus encore

L'OEIL

L'œil est comparable à un appareil photographique

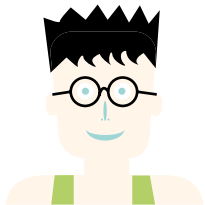
✚ Il comprend

- ▶ une pellicule : la rétine,
- ▶ un objectif : le cristallin,
- ▶ un diaphragme : l'iris.

L'image reçue par la rétine est transformée en signaux envoyés au cerveau par le nerf optique. Pour bien voir, il faut des yeux en bon état et un éclairage suffisant.

Une bonne vision des deux yeux est indispensable pour percevoir la profondeur des images.

L'œil est un organe fragile, exposé aux projections, aux chocs, à certaines maladies et aux sources lumineuses intenses.



Paupière supérieure

Rétine

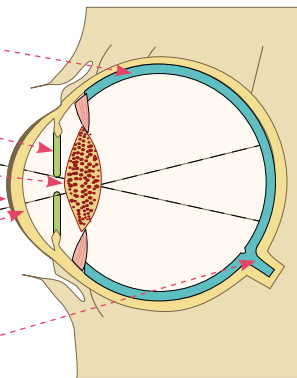
Iris

Cristallin

Conjonctive

Cornée

Nerf optique



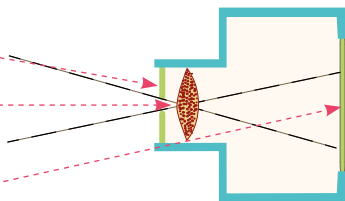
Paupière inférieure

Appareil photographique

Diaphragme (iris)

Objectif (cristallin)

Pellicule (rétine)



PRÉSERVER SES YEUX

Le risque d'accident de travail (avec ou sans arrêt de travail) au niveau des yeux représente :

- ▶ **Pour les salariés** (2006-2009)
 - 7 % du nombre total d'accidents du travail,
 - 23 000 jours d'arrêt par an,
 - 13 jours d'arrêt en moyenne par accident.

Les secteurs les plus concernés par les accidents du travail (AT) au niveau des yeux sont :

La plupart du temps, les accidents sont sans gravité. Mais certains d'entre eux peuvent entraîner la perte partielle ou totale de la vue. Parfois, leurs conséquences ne sont pas visibles.

- la viticulture (12,5 %),
 - les entreprises de travaux agricoles (12 %),
 - la sylviculture (10,5 %).
- ▶ **Pour les exploitants** (OREADE 2006-2009), les accidents déclarés ne concernent que les yeux dans 3,5 % des cas.

ATTENTION :

Dans toutes situations dangereuses, il faut penser à préserver ses yeux.

PROJECTION DE PARTICULES MÉTALLIQUES



ECLAIREMENT INTENSE



✦ **Des machines protégées, réglées et entretenues**

Certaines machines telles que les tourets à meuler, les ébarbeuses, les meuleuses et tronçonneuses à métal, les scies à chaîne, produisent des projections dangereuses.

Pour s'en protéger, il faut tout d'abord :

- conserver et entretenir les carters et les écrans de protection,
- régler au plus près les dispositifs de protection mobiles et les supports de pièces,
- surveiller et changer les pièces mobiles fendues ou usées (disques, meules, brosses métalliques).

DÉBROUSSAILLEUSE





✦ Des gestes de professionnels

Le savoir-faire permet aussi de limiter le danger, pour le manipulateur comme pour son entourage.

Certains travaux ne peuvent être improvisés et nécessitent une formation préalable.

En effet, les yeux sont exposés aux projections ou aux rayonnements venant des outils manipulés, des objets observés ou travaillés :

- particules métalliques,
- branches,
- sciures de bois et autres poussières,
- produits chimiques,
- arcs électriques,
- rayonnement laser...

✦ Un poste de travail organisé et bien éclairé



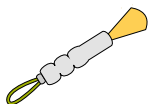
► Organiser les chantiers et les ateliers de façon à éviter les projections et les rayonnements venant des postes de travail voisins.

► Privilégier l'éclairage naturel et éviter les contre-jours.



► Avoir un éclairage artificiel suffisamment intense, uniforme et sans éblouissement (voir tableau/puissance à installer).

► Vérifier régulièrement la propreté des lampes et des phares.



► Disposer d'ampoules de rechange et d'une lampe de poche à proximité de son poste de travail.

PUISSANCE A INSTALLER

	Eclairage général	Eclairage des postes
Lampes à incandescence	20 watts par m ²	42 watts par m ²
Lampes mixtes	13 watts par m ²	27 watts par m ²
Tubes fluorescents	6,5 watts par m ²	14 watts par m ²

En cas de travail de précision ou de longue durée sous éclairage artificiel, des pauses permettent d'éviter l'apparition d'une fatigue visuelle et la multiplication d'erreurs et d'incidents.



Le changement des verres abîmés est souvent possible et certaines lunettes de sécurité permettent de conserver ses lunettes correctives.

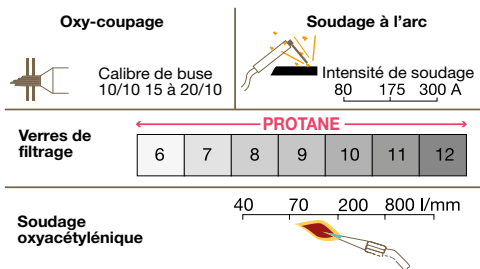
Des moyens de protection

Même pour des travaux de courte durée, chaque fois qu'il existe un risque de projection, le port d'un écran protecteur ou de lunettes de sécurité est indispensable.

Il existe un grand choix d'équipements, dont les qualités permettent de répondre à la plupart des situations : légèreté, aération anti-buée, forme enveloppante, facilité de conservation à portée de main (dans un étui ou autour du cou ou articulation sur le casque), traitement contre les rayures...



Pour la soudure, choisir des protections avec des verres filtrants adaptés (cf. tableau/protection des yeux).



SOIGNER SES YEUX

Toute plaie négligée peut s'infecter et provoquer une perte partielle ou totale de la vue.

✚ **En cas de projection métallique ou de blessure ou de coup d'arc**

Ne pas intervenir sur l'œil : le protéger avec un mouchoir propre ou une compresse et conduire rapidement le blessé chez le médecin.

✚ **Pour les autres particules solides (sciures, insectes...)**

Ne pas frotter : essayer d'enlever le corps étranger. Si la poussière reste collée, consulter un médecin rapidement.



❖ En cas de projection de produit chimique dans l'œil

- ▶ **Intervenir rapidement pour laver l'œil :** laisser couler sur l'œil maintenu ouvert, l'eau du robinet à pression modérée pendant au moins dix minutes ; renouveler plusieurs fois le lavage si nécessaire.
- ▶ **Puis consulter un ophtalmologiste le plus rapidement possible.**



D'une manière générale, il est souhaitable de disposer à portée de main, de compresses (par exemple dans la trousse à pharmacie) et d'une réserve d'eau propre. Même en l'absence de traumatisme, un œil rouge et/ou douloureux doit être rapidement examiné par un médecin.

SURVEILLER SES YEUX

De nombreux métiers, travaux de précision, conduite de machines de récolte, de tracteurs, de chariots automoteurs et de tout véhicule motorisé, nécessitent une bonne vision des deux yeux.

- ▶ Les yeux peuvent présenter, dès la naissance ou ultérieurement, des défauts de mise au point.
- ▶ Après 40-45 ans, une perte de souplesse du cristallin entraîne une gêne de la vision de près : **c'est la presbytie.**

Toutes ces anomalies, facilement corrigées par le port de lunettes ou de lentilles, peuvent être méconnues et ne pas gêner la vie courante. Elles peuvent être révélées à l'occasion d'une activité demandant une attention visuelle soutenue (travail de précision, conduite nocturne d'un engin, travail sur écran...), ou par des maux de tête.

- ▶ Des maladies spécifiques de l'œil (cataracte, glaucome) ou générales comme le diabète peuvent également entraîner une perte de la vision.



“ C'est pourquoi le contrôle de la vue fait partie de l'examen de la médecine du travail. Si l'activité est particulièrement fatigante pour la vue, l'examen de base (vision de loin et de près) est complété par d'autres tests. En cas d'anomalie ou de nécessité d'explorations complémentaires, le médecin du travail sera amené à conseiller un examen spécialisé chez un ophtalmologiste. ”



Les résultats de vos derniers contrôles

Nom :

prénom :

MEDECIN :		
Date : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
	Œil droit	Œil gauche
Vision de près		
Vision de loin		
Commentaires		

MEDECIN :		
Date : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
	Œil droit	Œil gauche
Vision de près		
Vision de loin		
Commentaires		

Le médecin du travail et le conseiller en prévention de votre Caisse de MSA sont à votre disposition pour vous aider à apprécier les risques et à choisir les moyens de prévention adaptés à votre situation.

CONTACT :

Pour plus de documentation sur les moyens
de prévention dans votre filière professionnelle,
rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://references-sante-securite.msa.fr>

N'hésitez pas à contacter votre MSA



L'essentiel & plus encore